



## **REGLES SUR LA FORMATION**

### **DES JUGES INTERNATIONAUX DE TREC**

La qualité de la formation des juges est un élément essentiel de l'évaluation technique de nos compétiteurs et de la crédibilité de nos compétitions.

#### **Pour devenir « Juge international » :**

Formation	Expérience	Jugement
Suivre un cours de formation dans son ONTE tous les 2 ans.	Être juge national depuis 3 ans.	Avoir jugé au moins 3 épreuves nationales dans les 2 dernières années

L'ONTE devra fournir 1 attestation sur laquelle figure :  
Le lieu, la date du stage et le nom du formateur,  
Le nombre d'épreuves jugées en précisant le lieu, date et nom du Président du jury de chaque épreuve.

L'ONTE envoie le dossier complet à la FITE qui l'étudie et décide de sa validation.

#### **Pour devenir « Formateur de Juges internationaux » :**

Formation	Expérience	Jugement
Suivre un cours de formation labellisé de la FITE tous les 2 ans.	Être juge international depuis 3 ans.	Avoir jugé au moins 2 épreuves nationales et 1 épreuve internationale dans les 2 dernières années

L'ONTE devra fournir 2 attestations :  
Une pour la formation : en indiquant le lieu, la date du stage et le nom du formateur,  
Une pour le nombre d'épreuves jugées en précisant le lieu, date et nom du Président du jury de chaque épreuve.

L'ONTE envoie le dossier complet à la FITE qui l'étudie et décide de sa validation.

**Sur les Championnats, seuls les juges proposés par leur ONTE pourront officier.**